



La CGT, la FSU et Solidaires saisissent le Conseil d'Etat pour annulation du décret assurance-chômage.

Comme l'ensemble des organisations syndicales, nos organisations n'ont eu de cesse de dénoncer la réforme de l'assurance chômage dictée par la volonté de faire peser sur les travailleuses et travailleurs précaires des économies considérables.

Le scandale de cette réforme lancée avant la crise sanitaire devient une ignominie en pleine crise de l'emploi.

Les travaux des chercheurs, notamment de Mathieu Grégoire, et ceux de l'Unédic ont démontré que les mesures de ce décret engendreraient non seulement une baisse drastique des droits pour 1,7 million de personnes (dont 1,15 million dès le 1er juillet) mais aussi à quel point le versement d'allocation serait aléatoire à même salaire et même temps de travail selon l'intensité des périodes de chômage entre les contrats où selon le début du contrat au 1er ou 15 du mois ...

Après avoir obtenu une annulation partielle du précédent décret en novembre 2020, nous saisissons à nouveau le Conseil d'Etat, à la quasi-unanimité des organisations syndicales. Nous demandons au conseil de juger que les aménagements du gouvernement ne respectent pas sa décision précédente: les règles du nouveau décret conduiraient à une rupture d'égalité fondamentale et à un véritable changement de nature de l'assurance chômage.

Au-delà de la bataille juridique, nous appelons à poursuivre les mobilisations pour le retrait de cette réforme et pour obtenir une protection sociale ouvrants des droits attachés à la personne pour toutes et tous et tout au long de la vie !

Paris le 21 mai 2021